

Impressions de Ville

Notre département d'impressions de ville (Jobs) est des mieux montés. Nous pourrions exécuter tous les travaux, depuis les plus simples jusqu'aux plus compliqués à des prix raisonnables et sous le plus court délai.

L'ADMINISTRATION.

"LE SPECTATEUR"

SAMEDI, 4 MAI 1889

"LE SPECTATEUR"

Ce n'est pas à nous qu'on reprochera d'abuser de l'expression connue : fonder un journal pour combler une lacune. Hull, ville ayant une population de 12 à 13,000 âmes, n'a pas d'organe français. Il y a donc ici pour nous et pour notre journal, tout plein de place sous le soleil.

Nous avons, après très mûres réflexions et délibérations, décidé de doter Hull d'un organe sérieux, ayant rédaction et administration de première classe. Plus encore, nous voulons qu'il soit indépendant, et non pas de cette indépendance qui ne consiste qu'à faire de la gymnastique sur la clôture, quitte à se laisser choir du côté payant. Cette indépendance a eu son temps : elle ne fait plus de dupes. Et ce n'est pas la nôtre.

Notre indépendance consiste et consistera à juger au mérite les hommes et les choses, à les étudier avec équité, courtoisie et abnégation. Une fois que notre opinion sera formée et que nous nous considérerons parfaitement en mesure d'apprécier, nous apprécierons. *Spectateur*, c'est le titre de notre journal, — spectateur, nous regarderons le défilé du haut de cette indépendance vraie, rationnelle, complète dont nous nous ferons un piédestal et, tout en ne connaissant que nous ne sommes pas infailible, nous formulerons notre pensée, nos opinions.

C'est ainsi que, dans le même numéro, on pourra lire un article louangeur sur la politique colonisatrice et agricole du gouvernement de Québec et une appréciation non moins juste de la politique ouvrière du cabinet d'Ottawa, lequel semble, depuis quelque temps, décidé à étudier et comprendre les droits et les besoins du peuple travailleur.

Notre comté, voyez-vous, occupe une position toute particulière. Grand comme une province, et ressemblant en cela à Algoma, Chicoutimi et Saguenay et à une ou deux autres circonscriptions, il a trop d'intérêts en jeu, trop d'entreprises ébauchées ou en voie de plein développement pour s'en tenir aux mesquineries de la politique et surtout pour englober dans une même appréciation les gouvernements de Québec et d'Ottawa dont les attributs, les tendances et les programmes politiques sont différents.

Nous sommes, dans le comté d'Ottawa, forcément opportunistes.

Nous voulons, et les gens de sens et de cœur nous comprendront, nous voulons donner moins à la politique et plus aux affaires sérieuses, surtout à celles qui auront pour la population d'ici une importance particulière.

Organe ouvrier, le *Spectateur* reconnaît qu'Ottawa a fait quelque chose pour les artisans en nommant une Commission du Travail et en promettant de tirer de ses rapports tout un véritable code ouvrier également équitable pour le patron et l'employé ; mais, d'ici à la réalisation de ces promesses générales, nous réservons notre droit d'apprécier ce qu'à pu faire cette Commission telle que constituée.

Organe agricole, nous aurions tort de ne pas admettre que l'administration actuelle, à Québec, donne une impulsion nouvelle à ce qui se rattache à l'agriculture et à la colonisation. Cette politique n'en est encore, il est vrai, qu'à ses premiers essais, mais il serait

tout de même injuste et très préjudiciable de l'enlever, de lui refuser sa honnête *fair-play*.

Il suffit de ces simples énoncés pour aujourd'hui.

Les longs prospectus, les promesses trop alléchantes ne sont plus de mode, et il sera mieux de nous faire connaître plus tard à la besogne que de promettre l'Eldorado dans ce premier jet de notre plume.

Nous terminerons donc en promettant tout simplement ceci :

Le *Spectateur* sera un journal sérieux ; il naît non-seulement viable, mais aussi constitué de façon à vivre longtemps :

Le *Spectateur* sera indépendant, avec cette largeur de vue et d'interprétation dont la presse ne devrait jamais se départir ;

Le *Spectateur* est avant tout un organe catholique et un champion de la cause française et toujours on le trouvera sur la brèche quand il s'agira de défendre notre double héritage religieux et national.

Le *Spectateur* sera un "journal local" dans toute la force du mot, n'abordera la politique que lorsque l'exigence des intérêts du district en général et de Hull en particulier ;

Le *Spectateur*, aura une rédaction polie, sérieuse, impartiale dont la devise sera *Faithful in fact, smooth in words* ! C'est-à-dire : énergique quand il s'agira de défendre ou d'attaquer, mais très courtois, charitable, et chrétien dans le langage et les procédés.

LA RÉDACTION.

Le Secrétaire d'Etat et les questions ouvrières.

A son retour d'Europe, l'hon. M. Chapleau, de passage à Montréal, a prononcé un grand discours. Depuis l'élection de M. Lapine, député ouvrier, à laquelle il a pris une part importante, le Secrétaire d'Etat ne laisse passer aucune occasion d'aborder les questions économiques et de continuer plus ou moins le développement des ses théories telles qu'énoncées au grand banquet ouvrier de l'automne dernier. Son discours de l'autre jour ne fait pas exception.

L'hon. M. Chapleau fera-t-il ou ne fera-t-il pas pour les ouvriers tout ce qu'il laisse entendre ? L'avenir le dira. En attendant, il serait injuste de ne pas porter à la connaissance de nos lecteurs ce qui suit.

Après avoir parlé des résultats de la protection et, en bon ministre conservateur, les avoir montrés, sous le meilleur jour, l'orateur a continué comme suit :

"Mais si l'industrie prospère la question ouvrière a besoin de faire des progrès.

Je suis, comme vous le savez, un de ceux qui croient à la légitimité du mouvement ouvrier, qui croient au relèvement des masses, qui croient à l'amélioration désirable et possible des relations entre le capital et le travail.

Je crois même qu'après les tâtonnements inévitables à toutes les grandes réformes sociales qui doivent modifier profondément un ordre de choses que des siècles ont édifié, nous sommes plus près qu'on ne le pense de la solution de ce grand problème. Mais je crois aussi que de même que dans les grandes expériences physiques, une précision absolue dans les mouvements et les mesures est nécessaire pour que le résultat vous donne le résultat cherché, ainsi je crois que la moindre secousse inconsidérée, que la moindre exagération peut compromettre et gêner la solution délicate de la question ouvrière dans notre société. Voilà pourquoi je dis au peuple que j'aime sans forfanterie comme sans faiblesse, je dis que la religion, le seul vrai modérateur des ambitions humaines, est le facteur nécessaire dans cette grande révolution industrielle que l'on désire et que l'on prépare avec tant d'ardeur.

Nous avons écrit notre programme quand ce discours est venu à notre connaissance et c'est avec satisfaction que nous avons constaté que, tout comme nous, un ministre de la Couronne, un

chef politique déclarait que les artisans n'ont encore eu qu'une très petite part dans la sollicitude des gouvernements et, pour employer son expression, que "la question ouvrière a besoin de faire des progrès."

Voilà beaucoup de bonnes intentions eloquemment exprimées. Attendons l'action.

LES NOUVEAUX ELECTEURS

CEUX QUI AURONT DÉSORMAIS LE DROIT DE VOTER AUX ÉLECTIONS PROVINCIALES ET CEUX À QUI ON LE RETIRE

Comme toutes les lois qui tendent à modifier la composition des listes électorales, celle que la législature de Québec a adoptée à la dernière session est d'une grande importance. Plus que tous les amendements proposés et effectués jusque-là, elle doit attirer l'attention du public, car elle admet des milliers de nouveaux électeurs et en exclut plusieurs anciens.

Le parlement fédéral avait déjà fait un pas immense vers le suffrage quasi universel. La province de Québec en a fait un autre, prenant une direction différente pour arriver presque au même but.

Nous sommes de ceux à qui l'extension du droit de suffrage causera tous jours un bonheur réel. Il nous est agréable de voir le dix-neuvième siècle réparer en tout ou en partie avant sa disparition tant d'injustices et d'erreurs séculaires.

Comme nous nous proposons de publier sur le suffrage populaire et ce qui s'y rapporte une série d'articles, nous ne donnons aujourd'hui que le texte de la loi telle que modifiée.

Nos lecteurs seront bien aises de savoir qu'il d'entre eux aura droit de voter et qui ne l'aura pas.

Voici la partie en question :

SONT ELECTEURS

"173. Sont inscrites sur la liste des électeurs, les personnes suivantes et nulles autres, qui sont du sexe masculin, qui ont vingt et un ans révolus, sont sujets de Sa Majesté, par naissance ou par naturalisation, et ne sont frappées d'aucune incapacité légale, savoir :

10. Les propriétaires ou occupants de bonne foi de biens-fonds estimés, d'après le rôle d'évaluation en vigueur, au montant de trois cents piastres au moins en valeur réelle, dans une municipalité de cité qui a droit d'élire un ou plusieurs députés à l'Assemblée législative, ou à deux cents piastres dans toute autre municipalité ;

20. Les locataires de bonne foi payant pour des biens-fonds un loyer annuel d'au moins trente piastres, dans une municipalité de cité qui a droit d'élire un ou plusieurs députés à l'Assemblée législative, ou à deux cents piastres dans toute autre municipalité ;

30. Les instituteurs enseignant dans une institution placée sous le contrôle des commissaires ou des syndics d'écoles ;

40. Les anciens cultivateurs ou propriétaires, connus généralement sous le nom de "rentiers" qui retirent, à raison de dotation, vente ou autrement, une rente en argent ou en nature, d'une valeur d'au moins cent piastres, en y comprenant la valeur du logement et de toute autre chose appréciable en argent ;

50. Les fils de cultivateurs qui travaillent depuis un an sur la terre paternelle, si cette terre est d'une valeur qui serait suffisante, étant également partagée entre eux comme co-propriétaires, pour leur donner le droit de voter en vertu de la présente loi, ou encore qui travaillent sur la terre de leur mère depuis le même temps ;

S'il y a plus d'un fils, ils sont tous inscrits en autant que la valeur de la propriété le permet, les plus âgés étant inscrits les premiers ;

60. Les fils de propriétaires d'immeubles, se trouvant, et l'inscription se

faisant, dans les conditions susdites.

70. Les pêcheurs domiciliés dans le district électoral et propriétaires ou occupants d'immeubles et propriétaires de bateaux, filets, seines et engins de pêche, dans ce district, ou cette partie de district électoral, ou d'une ou plusieurs parts dans un navire enregistré qui réunies, ont une valeur réelle d'au moins cent cinquante piastres.

2. Les fils de cultivateurs exercent les droits ci-dessus, quand même le père ou la mère ne serait que locataire ou occupant d'une terre ;

Ils exercent de la même manière que s'ils étaient fils de propriétaire, avec cette différence toutefois, que c'est la valeur annuelle de la terre qui sert de base au cens électoral comme dans le cas, *mutatis mutandis*, des sous paragraphes 1 et 2 du paragraphe précédent du présent article.

3. L'absence temporaire de la terre ou de l'établissement du père ou de la mère pendant six mois en tout dans l'année, ou l'absence comme "étudiant" ne prive pas le fils de l'exercice des franchises électorales ci-dessus conférées.

N'ONT PAS DROIT DE VOTE

Ne peuvent être électeurs ni ne peuvent voter :

1. Les juges de la cour du banc de la reine et de la cour supérieure, le juge de la cour de vice-amirauté, les juges des sessions, les magistrats de district, et les recorders ;

2. Les officiers de douane, greffiers de la couronne, greffiers de la paix, régistres, shérifs, députés-shérifs, députés-greffiers de la couronne et les officiers et les hommes du corps de police provinciale ;

3. Les agents pour la vente des terres de la couronne et les maîtres de poste dans les cités et les villes, et tous les officiers employés à percevoir les droits payables à Sa Majesté de la nature des droits d'accise, y compris les percepteurs du revenu fédéral ou local.

Si, sauf le cas de l'article 356, une des personnes désignées dans le présent article vote, elle encourt un amendement de cinq cents piastres, et un emprisonnement de plus de douze mois à défaut de paiement de l'amende ; et son vote est nul et de nul effet, 38 V., ch. 6, s. 11.

4. Sauf les maîtres de postes autres que ceux mentionnés dans le paragraphe 3, toutes les personnes qui occupent une position permanente et salariale sous les gouvernements de la Puissance du Canada ou de cette province. Sont censés être des personnes occupant une position permanente et salariale aux termes de l'article précédent, tous ceux qui reçoivent des gages ou emoluments réguliers de départements publics du Canada ou de la législature provinciale, des membres du conseil exécutif de la province et du conseil privé du Canada, les membres du Sénat et des Communes du Canada, du conseil législatif et de l'Assemblée législative de la province n'étant point compris parmi ceux qui sont ainsi privés de leur droit de vote.)

La langue française aux Etats-Unis.

Le *Canadian*, de Saint Paul, Minnesota, dit :

La nouvelle génération de Canadiens-français de l'Ouest ne parle ardemment et ne parlera certainement rien autre chose, dans l'avenir, que l'anglais, ou encore, pour être plus juste, ne s'exprimera toujours qu'avec la plus grande difficulté dans la belle langue de ses pères.

L'*Étoile*, journal publié à Lowell, fait à la suite de cette citation, les remarques suivantes :

"C'est là un pénible avertissement. Nous ne concevons point que des Canadiens-Français dignes de ce nom laissent volontairement périr l'un des plus glorieux héritages que nous aient légués nos pères : notre langue.

Il serait si facile du reste de conserver intact ce précieux dépôt, ce trait distinctif de notre nationalité. Il ne faut, à vrai dire, que de la bonne volonté. Qui empêche, par exemple, les familles de se servir habituellement de la langue française à la maison ? Ce serait encore la meilleure école pour leurs enfants et la langue française, ainsi apprise et revenue, se transmettrait de père en fils sans risquer d'être absorbée par les autres idiômes.

Nous tenons de source officielle qu'une requête circule dans le but d'obtenir une division française d'inspection postale dans laquelle serait compris notre comté. On croit qu'elle a chance de réussir.

CONSEIL - DE - VILLE

SEANCE COURTE MAIS AGITEE

La légalité de sa convocation est mise en doute et quelques échevins se retirent avec une hâte qui laisse supposer autre chose que l'amour de la loi.

Hull, 30 avril.

Son Honneur le Maire ayant pris le fauteuil à 8 hrs, le greffier procède aux préliminaires d'usage et le but de la séance spéciale est expliqué. Il s'agit de nommer des évaluateurs et un inspecteur des travaux municipaux. Le Maire ajoute qu'il sera aussi question d'une substitution d'avocat dans la cause de Viaw et La Corporation de Hull. Parlant de l'inspection des travaux, Son Honneur dit qu'il s'agit de décider une fois pour de bon si M. Du mais doit continuer à la faire ou si de nouveaux inspecteurs doivent être nommés. Il faut de toute nécessité faire inspecter les travaux exécutés par les contracteurs Chénier, Viaw et autres.

L'échevin Champagne dit qu'il doute de la légalité de la convocation de la séance actuelle, disant qu'une séance doit être tenue le matin à 10 hrs, A. M. à moins que le Conseil en décide autrement par ajournement. Si, comme il le croit, cette séance est irrégulière et illégale, il arrivera que l'évaluation dressée par le fonctionnaire nommé durant son cours pourra être attaquée en loi.

L'échevin Graham semble croire, le contraire, mais laisse percer un immense désir de se laisser convaincre par l'échevin Champagne.

Le Maire croit la séance régulière et cite le cas de celle où l'on a procédé à la révision des listes électorales.

L'échevin Viaw argumente assez longuement dans le sens du Maire et cite l'article 1 du Règlement contenant les Règles de l'ordre et de la procédure des séances. Il soutient que la séance est parfaitement régulière contre M. Champagne qui veut établir une distinction entre l'article du Règlement ci-dessus nommé et certain autre article du Code municipal et contre M. Graham de plus en plus convaincu par M. Champagne.

Interrogé par le Maire, le greffier dit que la séance spéciale pour la révision des listes électorales avait été convoquée, en dehors de toutes les règles ordinaires, conformément à une clause spéciale de la loi sur les élections.

Tel le Maire dit que si l'on craint que le rôle d'évaluation soit attaqué pour irrégularité, le Conseil peut néanmoins procéder sur les deux autres buts de la convocation de cette séance.

Au moment où l'échevin Viaw allait proposer que "le Conseil procède" l'échevin Graham, maintenant tout-à-fait convaincu par les arguments de M. Champagne, prend son paletot et son chapeau avec une énergie dont l'intensité n'est surpassée que par son amour de la légalité. L'échevin Landry le suit.

Après un échange de paroles confuses, on convient de s'ajourner samedi prochain à 10 hrs, du matin, et on lève cette séance convoquée dans un but d'intérêt public, mais brisée par une finauderie légale.

Aux Annonceurs

Circulant au milieu d'une vaste population, le *Spectateur* offre aux annonceurs un excellent agent pour arriver au public. Les annonces seront disposées de façon à leur donner à toutes une valeur parfaitement en rapport avec les déboursés que les annonceurs auront faits. Nous sommes dans un siècle où nulle industrie, nul commerce ne peut payer sans le secours de l'annonce et le meilleur moyen d'annoncer est et sera toujours le journal.

Voyez les Etats-Unis ; c'est le pays où l'on fait le plus d'affaires et le plus d'annonces. Wanamaker, Macy, Jordan Marsh & Field sont à la fois les plus grands marchands de nouveautés aux Etats-Unis et les plus forts annonceurs. L'un ne va pas sans l'autre. Le marchand qui croit économiser en n'annonçant pas n'est pas un homme d'affaires. Il peut s'en passer pendant quelque temps et ne pas paraître en souffrir, mais l'histoire est toujours là pour nous dire que tôt ou tard il est submergé par ses voisins, plus entreprenants. Nos agents d'annonces s'adresseront sous peu aux marchands. Les taux seront modérés et, en égard à la circulation que nous comptons obtenir, personne ne pourra raisonnablement les trouver exagérés.

NOS FEUILLETONS

Ce n'est pas nous qu'on pourra accuser de négliger la partie littéraire d'un journal et par conséquent de manquer d'égard au beau sexe si friand de bonne et belle littérature. Emile de Girardin, qui fut aussi habile lanceur de journaux que brillant écrivain, avait coutume de dire "que dix fois sur quinze un journal ne trouve et conserve une place au foyer domestique que grâce au don qu'il a eu de plaire aux lectrices." En effet, celles-ci, n'ont que faire de la politique et, ne ressemblant en rien aux Louise Michel et aux Bèlva Lockwood, nos femmes canadiennes aiment à laisser à l'élément barbu les soucis de la chose publique et les chicanes qu'y s'y rattachent. Le *Spectateur* fera donc une large part à ses lectrices, lesquelles, nous en sommes convaincu, le paieront largement de retour en s'inscrivant par centaines sur ses listes d'abonnement. Feuilletons, reproductions littéraires, études spéciales, recettes, variétés, en un mot tout ce qui peut charmer les loisirs de nos lectrices sera soigné et largement prodigué. On peut voir par ce premier numéro la première réalisation de ces promesses : les nouvelles littéraires sont fraîches, inédites et d'un intérêt indéfinissable et

TRAHISON

notre premier feuilleton est une œuvre toute palpitante qui fera bientôt place à un roman de longue haleine.

LE TESTAMENT ROUGE

qui sera, dévoré. C'est le mot. Donc, à nos lectrices... et aussi à nos lecteurs, de se le dire : le *Spectateur* entend bien n'être passurpassé par n'importe quel journal sous le rapport de ses productions littéraires. Intérêt et moralité : ce sera sa devise.

L'augmentation de salaire accordée à M. le magistrat Champagne reçoit l'approbation des contribuables. Tel qu'il était auparavant, ce salaire était tout-à-fait disproportionné à la somme d'ouvrage qui se fait à notre cour de Police.

Annonces

A. COUTURE

HORLOGER ET BIJOUTIER
NO. 96 RUE MAIN, HULL, P. Q.

Je viens de recevoir le plus grand choix de montres en or et en argent, Jones, Bagues et Bijouteries de toutes sortes, Lunettes et Lorgnons.

Toutes les commandes sont exécutées à court délai.

Ouvrage garanti. Prix modérés.
Une visite est sollicitée.

A. COUTURE.

Librairie Lapierre

COIN DES RUES MAIN ET DUKE

Toujours en main tout ce qu'on peut désirer en livres, papeterie et objets de bureau.

Spécialités : Encadrement, Tapisserie, Rideaux à ressort, Travaux faits rapidement.

Dépôt des Journaux de Québec, Montréal et Ottawa.
Une Visite est Sollicitée.

L'administration de notre journal ne sera responsable d'aucun compte contracté en son nom à moins d'un ordre signé par le directeur.

L'ADMINISTRATION.

Comme on le voit, notre journal est fait avec un matériel flambant neuf. Nos caractères qui viennent d'Écosse sont reconnus les meilleurs et jouissent d'une grande faveur dans toutes les grandes imprimeries. Notre papier est fait sur ordre et les connaisseurs en diront certainement du bien.

REMIS

La longueur du rapport de la séance de ce matin au Conseil nous force à remettre au prochain numéro un article très important intitulé : *Pourquoi un Journal*. Nous attirons à l'attention du public sur cet écrit.

A L'HARMONY HALL

Ce soir, dans l'Harmony Hall, Erastus Wiman prononcera un discours sur les relations commerciales qu'il désire voir établir entre notre pays et les États-Unis. Ceux de nos lecteurs qui peuvent s'y rendre devraient ne pas perdre cette occasion d'entendre cet orateur dont on peut ne pas partager les opinions, mais à qui on ne peut refuser une certaine reconnaissance pour la constance et l'habileté qu'il déploie pour nous faire avantageusement connaître de nos voisins les yankees.

Le Barreau de notre District

Désormais, le Barreau du District d'Ottawa formera une section indépendante. Profitant du terme de la Cour de Circuit ouvert mercredi dernier, les avocats réunis à Hull ont proclamé leur autonomie et ont élu les officiers suivants : Batonnier, J. R. Fleming ; Syndic, A. Rochon. M. P. P. ; Trésorier, J. R. Kenny ; Secrétaire, J. M. MacDougall. Membres du comité, M. M. McLeod, Talbot et Foran. Nous félicitons les membres du Barreau et souhaitons à leur "section indépendante" toute la prospérité désirable.

LA LANGUE FRANÇAISE

Dans un écrit bien pensé, le *Journal de Québec* déplore, comme nous, l'espèce de désuétude dans laquelle l'on semble laisser tomber l'usage de la langue française au parlement d'Ottawa.

Le dernier retranchement, dit le *Journal*, de ceux qui parlent anglais, c'est qu'ils veulent être compris au parlement ; l'argument n'est pas sérieux. Nous pouvons provoquer les députés anglais à apprendre notre langue en la parlant habituellement devant eux.

Parodions ici le mot de Pierre-le-Grand. Au début de son règne, il était battu en tous ses combats. Un grand de sa cour lui en fit l'observation. "C'est très bien, dit l'empereur, je me fais battre, mais j'apprendrai à les battre."

Ainsi, pouvons-nous dire, au spectacle que nos concitoyens anglais nous donnent. Ils nous ont forcés d'apprendre leur langue à force de nous la parler, eh ! bien, parlons la nôtre et ils trouveront moyen de l'apprendre.

Reportage fantaisiste

La *Vallée d'Ottawa*, journal publiée dans la ville voisine possède un reporter qui a le don de voir des choses qui n'ont jamais existé et d'entendre des paroles que personnes n'ont prononcées.

Voici le rapport absolument faux qui a paru dans le numéro d'avant-hier :

"Les échevins se sont assemblés hier soir pour reconsidérer la nomination des avocats de la corporation, dans l'affaire du contracteur Vian contre cette dernière. M. l'échevin Champagne, prenant la parole, déclare que l'on ne pouvait pas s'occuper dans une assemblée spéciale, de la reconsidération d'une motion passée à une assemblée régulière du conseil de ville. Alors on ajourne à samedi matin, à dix heures."

Si nous ne devions avoir que ce genre de reportage pour nous instruire des affaires publiques, nous serions bien à plaindre et destinés à rester éternellement ignorants.

CORRESPONDANCE

[Nous ne sommes pas responsables des opinions émises par nos Correspondants.]

Destitution surprenante.

M. le Rédacteur,

Un vrai coup de foudre vient d'éclater dans le monde de l'imprimerie à Ottawa.

Le gouvernement fédéral, qui promet d'être l'ami des ouvriers, a déchargé avant-hier, sans avis et sans raison plus de quarante typographes, pour la plupart chargés de famille. Le plus singulier de l'affaire c'est que de l'avis des chefs d'atelier les ouvriers qui viennent d'être destitués étaient les meilleurs. Ceux qui restent sont pour la plupart considérés comme des "mains inférieures." On continue à employer des nouveaux arrivés, des célibataires, des tout jeunes gens et on jette sur le pavé des pères de familles, des gens âgés, des ouvriers qui ont été employés dans les imprimeries du gouvernement pendant des périodes de cinq à quinze ans.

Pas d'avis ! Pas de salaire payé pour au moins un mois ! Voilà ce que fait un gouvernement qui disait avoir pour la classe ouvrière une affection toute maternelle. C'est une injustice flagrante.

Les ouvriers renvoyés ne peuvent être accusés ni d'intempérance, ni d'incapacité.

Que faut-il penser de tout cela ?

Votre serviteur,

XXX.

JOS' PLACE

Hull est maintenant doté d'un restaurant destiné à devenir pour notre ville ce qu'est le Torloni pour Paris et le Delmonico pour New-York. Toutes proportions gardées, Jos' Place, No. 104, rue Principale deviendra cela. On peut même dire qu'il l'est déjà. Son propriétaire, M. Jos. Gravel, est un de ces jeunes hommes dont l'activité et l'esprit d'entreprise ne sont jamais pris en défaut. Toujours aux aguets, toujours anxieux de bien servir la clientèle choisie et si nombreuse qu'il a su s'attirer et conserver en l'augmentant, il n'est pas d'améliorations, d'engagements qu'il ne veuille épargner. Et ce qui nous surprend agréablement, c'est qu'en dépit des nombreux déboursés qu'entraînent l'embellissement, l'agrandissement et l'exploitation de Jos' Place, les prix sont si modérés qu'il faut les connaître par soi pour y croire. Que dites-vous d'un lunch à 25 cents se composant de mets nombreux, variés et recherchés qui constitueraient pour les commissaires un vrai dîner d'une piastre ? Vous paierez cela à New-York et même à Montréal pour ce qui coûte vingt-cinq cents à Jos' Place. Et c'est si coquettement servi et dans un restaurant si élégant ! C'est là ; dans le mignon entresol du restaurant de M. Gravel, que l'on est tenté de croire que, en effet, l'homme ne mange pas pour vivre mais vit pour manger. Ce que la cuisine de Jos' Place nous offre est tellement appétissant que le péché de gourmandise est promptement commis et, nous l'espérons, indulgemment pardonné.

Jeudi soir, une trentaine d'amis, tant de Hull que d'Aylmer, ont officiellement inauguré la salle à dîner de Jos' Place. Cette soirée si gaie, si charmante restera dans le souvenir des participants et dans les annales de cet établissement. M. Gravel a présidé avec le savoir-faire et l'expérience qui prouvent que chez lui le savoir-faire dépasse le nombre des années. Son courtois et populaire Vatel, M. Thos. Bryant a reçu une fois de plus les compliments des connaisseurs. Ce *manager* a su se faire un ami de chaque personne qui l'a connu. A la bar, il ne craint aucun rival pour la confection des breuvages les plus recherchés et les plus chers aux estomacs exigeants et capricieux. A la cuisine, il compose ces petits plats charmants, irrésistibles pour lesquels ils met à contribution le suculent de la cuisine anglaise et le recherché de l'art culinaire parisien.

Nous félicitons donc M. Gravel et son habile lieutenant et nous ne voyons pour Jos' Place qu'un avenir tout rose.

ANNONCE

Il arrive parfois que l'on calcule la valeur d'une annonce d'après les avantages directs qu'on en retire et qu'après un court espace de temps, on cesse d'annoncer pour le motif que cela ne paie pas. Les bénéfices indirects que l'on retire à tenir son nom devant le commerce sont énormes en proportion des bénéfices directs, et les annonceurs qui ont le plus de succès sont ceux dont le nom est familier à tout le monde. Le manufacturier ou le commerçant qui n'informe pas le public de ce qu'il offre en vente n'a pas besoin de se risquer à faire des affaires, il est hors concours.

REPRODUCTION

LE FLUTISTE

Au mois de janvier dernier, le premier soir qu'un semblant de neige enfarina les toits de Paris, une voiture aux fenêtres closes montait les boulevards en filant comme un éclair. Elle était si surchargée de malles que vous eussiez sans doute pensé que c'était une comédienne qui partait en voyage.

C'était bien pis. C'était un malade gros et gras, un de ces malades imaginaires qu'un bobo affole et qui se croient perdus quand ils ont le rhume de cerveau. Celui-ci se figurait surtout qu'il avait la poitrine faible ; aussi dès les premiers froids, couvert de fourrures, s'enfuyait-il à Nice.

Il était garçon. Bien que plusieurs fois il eût pu se marier, car, ayant près de cent mille francs de rentes, il plaisait beaucoup aux demoiselles, — il s'était toujours refusé à aliéner sa main droite. Après lui-même, ce qu'il aimait le mieux c'était sa cuisinière : — oh ! pas pour elle, seulement pour sa cuisine. Nul ne poussait plus loin le souci du bien-être personnel. Sous aucun prétexte, il ne se fût dérangé pour être utile à un ami. Il eût refusé de prêter cinq sous à son grand père dans la rue, car il eût fallu déboutonner son pardessus pour prendre son porte-monnaie.

De vrai, c'était le maniaque le plus extravagant du monde ; tous les actes de sa vie même les plus insignifiants, étaient ponctués ; il dormait se levait, mangeait, fumait, prenait médecine littéralement montre en main.

Il courait sur lui une foule de plaisanteries insensées. Par exemple, il était si nerveux si irritable qu'il détestait les mandians qui vont chanter dans les rues. La concierge devait les renvoyer à coups de balai. A ceux qui persistaient à chanter devant chez lui, il jetait vivement dix sous à condition qu'ils partissent. Or, paraît-il, tous les fois que son serviteur désirait boire un coup il mettait une barbe noire ainsi qu'un gilet rouge et il allait sous ses fenêtres en tapant sur une casserole comme les mendiants. Aussitôt il recevait ses dix sous !

Les gens du quartier s'en tenaient les côtes, car il y a des gens qui rient pour presque rien.

II

A Nice, il descendait toujours au grand hôtel de Courbevoie et des États-Unis où depuis quinze ans on lui réservait la même magnifique chambre bien exposée au soleil. C'était la seule qui lui plût et il y demeurait jusqu'au 2 avril, à midi précis, heure à laquelle il repartait pour Paris.

J'oubliais de vous dire qu'il avait un nom risible ; je ne m'explique vraiment pas pourquoi.

Toujours est-il que tout le monde souriait quand on l'annonçait quelque part. Il s'appelait à M. Jaune.

Or, M. Jaune arriva à Nice le lendemain sur les six heures. Il fit un excellent dîner. Avec cela il espérait ne pas mourir de la fringale. Puis, après avoir fumé un cigare bien sec en savourant son café égayé de fine champagne, il fut se coucher.

Il était neuf heures quand il se faufila dans son lit ; il éteignit la bougie, puis, s'étirant délicieusement, il pensait dormir comme un loir.

Mais à peine sommeillait-il qu'une flûte retentit dans la chambre voisine, jouant l'air de *Faust*.

"Laisse-moi, laisse-moi contempler ton visage."

C'était d'une sonorité argentine et suave, aussi la première impression fut-elle charmante. Mais brusquement le flûtiste coupa la mélodie à la quatrième mesure. Puis, il la reprit plusieurs fois de suite. Après quoi il se reposait cinq minutes et recommençait pareillement toujours en coupant au même point.

— Ah ça ! qu'est-ce qu'il a ? se disait M. Jaune.

Et l'autre continuait sans sourciller.

A la quinzième reprise, comme il n'est rien de si beau qui ne

finisse par lasser, M. Jaune se mit à taper contre la cloison. La flûte se tut. M. Jaune, enchanté, but un grog posé sur sa table de nuit, puis se reprit à clore la paupière. Il était dix heures, l'hôtel était presque désert, la plupart des voyageurs n'étant pas encore rentrés. Tout à coup, au milieu de ce paisible silence, la flûte recommença :

Laisse-moi, laisse-moi contempler ton visage.

M. Jaune eut un frémissement.

— Ah bien ! il commence à m'embêter, celui-là. Si c'est une charge, je la trouve mauvaise !

De nouveau, il tapa de grands coups en criant :

— Avez-vous bientôt fini, grosse brute ! Je vais aller contempler le tien de visage ; attends un peu !

Quand M. Jaune s'emportait, il oubliait les traditions de la politesse. Il y eut un nouveau silence. M. Jaune se rassoupit.

Tout à coup :

Laisse-moi, laisse-moi, etc.

— Ah ! sale gredin !

Il sonna la bonne.

— Quel est l'idiot de flûtiste que j'ai pour voisin ? dit-il.

— Un flûtiste ? fit la bonne d'un air bête. Mais, monsieur Jaune, vous rêvez, la chambre est vide.

M. Jaune n'osa répliquer ; une idée venait de l'épouvanter ; peut-être avait-il un commencement de folie ! Au surplus tant que la bonne fut présente, le flûtiste fut muet. Mais à peine partie, crac !

Laisse-moi, laisse-moi, etc.

Pareillement, une fois par minute à peu près. M. Jaune s'enfonçait sous les couvertures, gigotait, n'en pouvait plus.

Enfin à onze heures, il entendit quelqu'un rentrer. Sous la porte mitoyenne, il aperçut une raie de clarté ; il entendit même les frôlements des vêtements, et ces divers bruits de quelqu'un qui se couche. Ensuite un grand silence se fit et alors il s'endormit jusqu'au lendemain à midi selon sa coutume.

(La fin au prochain numéro.)

PAR CI, PAR LA

Cette année, le gouvernement fédéral a fait voter pour les chemins de fer plus d'un million et demi de piastres.

Sur 935 soldats réguliers que possède le Canada, 162 ont déserté l'an dernier. Décidément les délices de la vie de garnison ne vont par à tous les tempéraments.

Qui le croirait ! Il y a aux États-Unis quarante-quatre maisons engagées dans la préparation de la gomme à mâcher. Cette industrie a produit cette année une valeur d'au-delà de dix millions.

Dans une circulaire adressée à ses subalternes, le ministre des douanes leur défend d'accepter des présents venant des importateurs, sous peine de renvoi. Le public comprendra facilement la raison de cette décision.

Les États-Unis ont fêté avec une pompe grandiose, mercredi, le centième anniversaire de l'installation de leur premier président George Washington. En 1789, ce pays n'avait que trois millions d'âmes. Aujourd'hui sa population est d'environ 53 millions. Et pourtant la plus grande guerre civile dont parle l'histoire a eu lieu aux États-Unis.

Un des plus grands procès qu'aura vu le Canada est celui que les jésuites ont intenté au Mail pour diffamation. Le plus habile aurait fort à faire à dire ce qu'il se dépensera d'argent et de paroles dans ce conflit judiciaire.

M. Duncan McIntyre du Pacifique se propose de construire sous peu à Montréal une résidence privée qui éclipsera en beauté et en richesse les constructions les plus renommées de la Puissance. Le coût de ce château est estimé à environ \$500,000.

L'enfant le plus grand d'Amérique, Melbourne Grubb, fils d'un fermier des environs de Whiteville, États-Unis, passe pour l'enfant le plus fort et le plus grand d'Amérique. Quoique âgé seulement de dix ans, le jeune Grubb a, affirme-t-on, cinq pieds deux pouces de haut, cinquante-sept pouces de circonférence à la ceinture et il pèse deux cent dix livres.

Le montant de la dette consolidée de la ville de Montréal s'élève à \$13,150,000 et le fonds d'amortissement à \$2,400,000 ce qui laisse une dette de \$10,750,000.

Le revenu de l'an dernier a donné \$2,095,411 et les dépenses n'ont point dépassé \$1,849,179.

Sur la rive nord, la récolte du sucre d'érable n'est pas considérable, et suffira à peine aux marchés locaux. Sur la rive sud cette industrie constitue une véritable source de richesse pour ceux qui s'en occupent avec intelligence. Leurs produits sont aussitôt achetés par des agents de maisons américaines qui l'exploitent d'une façon fort avantageuse. C'est ainsi qu'on fabrique en quantités énormes à Chicago un condiment composé de glucose ordinaire et de sucre d'érable qu'on désigne du nom de *Knock Honey* (miel canadien).

Afin de se débarrasser d'un peu trop de viande qui l'incommodait, Francis Train de New-York a jeûné durant six jours en ne prenant rien autre chose de l'eau. Il a perdu ainsi 14 livres en poids. Il annonce qu'il va jeûner durant 100 jours afin de prouver que la race humaine peut vivre entièrement sans nourriture. Train vaque à ses occupations comme d'ordinaire.

Les analystes du Canada, vont recevoir ordre d'analyser le saindoux. Les analyses du saindoux américain faites au bureau principal, démontrent que non seulement il est falsifié avec de l'huile de graine de coton, mais avec des substances beaucoup plus nuisibles.

Les analystes du Canada, vont recevoir ordre d'analyser le saindoux. Les analyses du saindoux américain faites au bureau principal, démontrent que non seulement il est falsifié avec de l'huile de graine de coton, mais avec des substances beaucoup plus nuisibles.

Les analystes du Canada, vont recevoir ordre d'analyser le saindoux. Les analyses du saindoux américain faites au bureau principal, démontrent que non seulement il est falsifié avec de l'huile de graine de coton, mais avec des substances beaucoup plus nuisibles.

ANNONCES

VOITURES A VENDRE

Deux EXPRESS presque neufs, en parfaite condition, l'un très fort, l'autre ordinaire, ce dernier venant d'être peinturé.

Un BUGGY léger venant d'être peinturé, avec soufflet et coussin, n'ayant jamais servi.

Conditions faciles.

E. D. DORSONNENS,
No. 143, Rue Principale, Hull.

PERDUE

Une vache à poil roux et blanc (cendré) ayant eu les cornes coupées, depuis le 25 avril dernier. Toute personne qui l'aura en sa possession est priée d'en avvertir le propriétaire sous peine de poursuites.

THOMAS GAGNON,
No. 19 Rue Albion, Hull.

Magasin du bon Marche

NO. 100 RUE PRINCIPALE, HULL
Ancien Magasin de E. J. Faulkner
MARCHANDISES SECHES et NOUVEAUTÉS
Pour les Dames.

TWEEDS, CHAPEAUX ET ARTICLES DE FANTASIES POUR MESSIEURS

Habillements faits sur commande. Hardes faites, Etc., Etc.

A bon Marche. Un seul prix. Argent comptant

G. LAFOND,
No. 100 Rue Principale, Hull, vis-à-vis l'Eglise Anglaise.

Librairie Ste. Anne

NO. 106 RUE MAIN, HULL, P. Q.
Toujours en mains un assortiment complet de papeterie, livres, articles de bureaux, images, jouets, articles de fantaisie, laines, patrons, présents de noces, livres de modes, etc., etc.

Les prix sont plus bas que chez n'importe quel autre marchand.

Une visite est sollicitée.

Dell. ELEANORE SEGUIN,
Propriétaire.

J. A. VIAU

Marchandises Seches, d'Etape et de Fantaisies
NO. 108 RUE PRINCIPALE, HULL

J'invite spécialement les dames à venir examiner mon assortiment qui est le plus complet et des mieux choisis.

N'oubliez pas l'adresse

J. A. VIAU,
No. 108 Rue Principale, Hull.

N. B. — Assortiment considérable de Tapis et Prelarts.

Parent et Varin

PEINTRES et DECORATEURS

De maisons et d'enseignes, décorateurs, tapissiers, imitateurs, etc., etc.

No 85, Rue Britannia, Hull.

Les soussignés désirent annoncer au public de Hull et des environs qu'ils sont prêts à exécuter toutes les commandes que l'on voudra bien leur confier.

Ouvrage garanti. Prix modérés.

J. N. FORTIN

Marchand de
Tabac et Pipes de toutes sortes
CIGARES DOMESTIQUES ET IMPORTES
Coin des Rues Church et Main, Hull, P. Q.

Bonbons, Confiseries, articles de fantaisie, crème à la glace, huîtres, etc., etc.

N. B. Une magnifique salle de Billards est attachée à l'établissement.

IMPRIMERIE

DU

'Spectateur'

154 RUE PRINCIPALE

HULL

Avant fait l'acquisition d'un matériel complètement neuf, choisi tous les caractères les plus nouveaux, fabriqués dans les grandes fondries américaines, nous informons le public que nous sommes en mesure de faire promptement et à la satisfaction de chacun tous les travaux d'impression qu'on voudra bien nous confier.

IMPRESSIONS DE LUXE

IMPRESSIONS

DE COMMERCE,

CARTES D'AFFAIRES,

TÊTES DE COMPTE

BLANCS DE COMPTE,

LETTRES FUNÉRAIRES,

CARTES DE VISITE,

PANCARTES,

BLANCS DE COUR, ETC.

Execution Parfaite Prix Reduits

Venez visiter notre établissement et donnez vos commandes au

NO. 154
RUE PRINCIPALE,
HULL.

TRAHISON

PROLOGUE

I

Par un après-midi de juin, un homme que plusieurs personnes avaient remarqué déjà, à cause de sa mise et de son air préoccupé, longeait le trottoir du boulevard Sébastopol, et levait de temps à autre les yeux, comme pour s'assurer qu'il ne se trompait pas. L'inconnu pouvait avoir de quarante à quarante-cinq ans. La physionomie dénotait la souffrance et la fatigue. Il était facile de deviner que cet inconnu venait de l'étranger, et était depuis peu à Paris, car il paraissait étranger au milieu du mouvement et de l'agitation intérieure.

Il avait traversé le boulevard, quand tout à coup il tressaillit et s'arrêta. Il était parvenu devant une maison de banque. Sur le devant de grandes lettres annonçaient que l'on se trouvait devant la Banque des Deux-Mondes. L'inconnu eut un geste de satisfaction. Son hésitation tomba et il prit d'une main hardie la poignée de la porte. Il la poussa et entra.

Derrière le battant, se tenait un huissier qui le toisa du haut en bas. Voyant que l'inconnu restait indécis sans se décider à aller vers un guichet, l'huissier s'approcha de lui.

— Monsieur désire ? demanda-t-il de cet air impertinent que savent prendre ces gens là envers les arrivants dont la mise n'annonce pas précisément la richesse.

— Je désirerais parler à M. Roustan, répondit notre personnage.

Ce dernier eut une sorte de haut-le-corps comme s'il avait été noté de la singulière prétention du visiteur.

— A M. le directeur ? demanda-t-il.

— A M. le directeur, répliqua tranquillement l'étranger.

— Je ne sais pas si M. le directeur est là ; mais ce n'est pas ici qu'il faut s'adresser.

— Voudriez-vous m'indiquer où je pourrais le voir ? demanda poliment l'inconnu.

— Il faut sortir par le boulevard, rendre la porte privée, et sonner droite. Là, l'huissier vous indiquera si M. Roustan peut vous recevoir.

— Merci, répondit l'homme et il sortit.

L'étranger n'avait pas laissé percer le moindre accent. C'était évidemment un Français. Il fit ce qu'on lui avait recommandé, et s'arrêta devant une porte sur laquelle était écrit le mot : DIRECTION. Il pressa un bouton. Une sonnerie retentit, puis la porte s'ouvrit. Un homme en habit noir, cravate blanche, se montra. Il eut à l'aspect de l'arrivant, le même sourire dédaigneux que son collègue d'en bas.

— Vous désirez ?

— Je voudrais parler à M. Roustan.

— M. Roustan est en affaires.

— J'attendrai.

— C'est une affaire personnelle ? Parce qu'il y a le secrétaire de M. Roustan.

— C'est une affaire personnelle, répondit sèchement l'inconnu.

Il entra dans l'antichambre. L'huissier s'approcha de l'étranger.

— Si monsieur veut me donner son nom ? Dit-il.

L'arrivant sursauta, comme s'il venait d'être tiré d'un lourd sommeil.

— Où est-il donc, ce cher ami ? L'inconnu se dressa sur sa banquette comme s'il avait été mû par un ressort.

— Le voici ! En apercevant l'étranger, le banquier devint très pâle.

— Vous ? bégaya-t-il. Puis il reprit : — Toi ?

— Oui, moi ; tu ne me reconnais pas ?

— Si, si, entre donc, cher ami ! Et, s'affaissant, il fit passer l'inconnu devant lui. Dix minutes environ se passèrent, puis la porte du cabinet se rouvrit en fracas. L'inconnu, échevelé, effaré, couvert de sang, se précipita dans l'antichambre. Il bouscula l'huissier qui se jetait devant lui en poussant des cris d'épouvante, et il se précipita dans l'escalier, qu'il gravit quatre à quatre.

II

Un spectacle tragique frappa le domestique quand il pénétra dans le cabinet. Son maître, le directeur de la Banque des Deux-Mondes, était étendu devant la cheminée, la figure pleine de sang, la chemise arrachée, ne donnant plus signe de vie. L'huissier se pencha sur lui, mais il se releva aussitôt, en donnant des signes de la plus vive terreur.

— Il est mort, bégaya-t-il. Et par la porte ouverte il se mit à pousser des cris terribles !

— Au secours ! à l'assassin ! On accourut de toutes parts, les employés d'en bas, les domestiques, le concierge, les clients qui attendaient. Tous apparemment en même temps, la face pâle ridée par l'émotion.

— Quoi ? qu'y a-t-il ? Le domestique, étriqué par l'horreur, ne pouvait plus parler maintenant. Il contemplant les arrivants avec des yeux hagards. Les plus rapprochés lui prirent les bras et le secoururent.

— Voyons, parlez ! — Mon maître, mon pauvre maître !

Du geste, il indiquait le cabinet. On se précipita, et ceux qui étaient entrés sortirent aussitôt.

— Assassiné ! M. Roustan assassiné !

Les cris, les interpellations se croisaient. On revint à l'huissier.

— Mais quand le crime a-t-il été commis ?

— A l'instant ! — Comment ?

— Je ne sais pas. Je n'ai rien entendu.

— Qui ? — Un homme.

— Ou est-il, cet homme ? Le domestique désigna du doigt l'escalier.

— Il n'est pas descendu, j'en suis sûr, fit le concierge.

— Il a dû se réfugier en haut, dit une voix.

— Il faut aller chercher le commissaire !

Le portier se précipita. On revint dans la pièce où M. Roustan était toujours étendu, plus blanc que le marbre de la cheminée, avec des traînées de sang noir aux lèvres et aux narines. Quelqu'un essaya de le soulever, mais il le laissa retomber aussitôt.

— Il est mort ! murmura-t-il.

— En voilà une audace ! en plein jour ! — C'était pour le voler sans doute.

Des yeux se promenaient autour de la pièce.

— Rien n'a été dérangé, le voleur n'a pas eu le temps.

La pièce, peu à peu, s'était remplie de curieux. Les garçons essayaient vainement de les éloigner, ceux-ci ne bougeaient pas, espérant ils ne savaient quoi, pris de cette curiosité qui attire la foule auprès de toutes les histoires sanglantes. Mais tout à coup un grand mouvement se produisit. Un murmure circula.

— Le commissaire ! En effet, un homme en redingote, le chapeau haut de forme sur la tête, l'écharpe autour des reins, se montra sur le seuil.

— Que tout le monde sorte ! fit-il d'une voix forte.

Et comme on ne se pressait pas, il se mit, aidé de ses agents, à bousculer les curieux.

Il s'adressait à l'huissier, la mine sévère.

— Je n'ai pas pu, bégaya celui-ci, on a cavalié la maison.

— Et l'assassin ? — Ou est à sa poursuite.

— Où ? — Dans l'escalier.

Le magistrat fit un signe à ses agents. Ceux-ci s'élançèrent aussitôt. Le commissaire revint au domestique.

— Ainsi, vous l'avez vu ? — Oui, monsieur.

— Vous le reconnaissez ? — Oh ! certainement.

— Savez-vous son nom ? — Non.

— Comment s'est-il annoncé ? — Comme un des meilleurs amis de M. Roustan.

— Et vous ne l'aviez jamais vu ici encore ? — Jamais.

Le magistrat venait de pénétrer dans le cabinet, maintenant vide. D'un coup d'œil il embrassa la pièce. Il courut au coffre fort.

— Rien, n'a été dérangé, murmura-t-il. Est-ce que cet homme aurait eu le temps de voler ? demanda-t-il à l'huissier.

— Certainement je n'ai appris le meurtre qu'en le voyant sortir.

— Il n'a pas été surpris, effrayé ? — Personne ne s'est approché du cabinet.

— C'est singulier, murmura le magistrat, ce n'est pas le vol qui a été le mobile du crime.

Il poursuivit ses recherches en silence. Tout ce qu'il vit ne fit que le confirmer dans cette idée qu'on n'avait pas affaire à un voleur. Il donna des ordres pour qu'on transportât le cadavre sur un canapé. Un médecin, qui venait d'arriver, se livra à un examen sommaire.

— L'homme a été frappé par derrière, déclara-t-il, avec une violence inouïe. On a aussi essayé de l'étrangler, car le cou porte des traces d'échymoses.

Le commissaire se tourna vers l'huissier.

— Avez-vous remarqué si l'assassin avait quelque chose à la main ? — Non, monsieur, je suis même sûr du contraire.

— La victime a été frappée avec quelque chose de solide, comme du fer.

Le commissaire, qui s'était baissé et qui examinait le parquet, se redressa vivement.

— Parbleu, dit-il, c'est l'angle de la cheminée ; l'assassin avait pris le banquier à la cravate et en se bousculant, M. Roustan a glissé, voici les traces de la glissade.

Il montra sur le parquet, hors du tapis, la marque de deux talons.

— Et voici, sur le marbre, des morceaux de cheveux noirs.

— C'est juste ! fit le médecin.

— Je commence à voir clair dans le drame, s'écria le magistrat. Il est fort possible que nous ne nous trouvions pas en présence d'un assassin, mais d'un meurtrier involontaire.

— Comment expliquez-vous qu'il se soit enfui ? demanda le médecin.

— Sous le coup de l'émotion, de l'effroi. Mais nous verrons cela plus tard, le principal, maintenant, c'est de le prendre.

Un agent venait de paraître sur le seuil.

— Eh bien ? demanda-t-il.

— On ne trouve rien, monsieur.

— Rien ! Il ne s'est point par évaporé. Puisqu'il n'est pas descendu, il doit être sur les toits.

Et le policier grimpa à son tour l'escalier, laissant le médecin près du cadavre.

III

Après avoir bousculé le domestique, comme nous l'avons dit, l'assassin, nu-tête, l'œil farouche, les vêtements en désordre, la face et les mains rouges de sang, s'était jeté dans l'escalier, avec une hâte de bête forcée, mais il avait entrevu les passants qui encombraient le trottoir ; son premier pas qu'il ferait dehors, on se jetterait sur lui, on l'arrêterait. Alors, il était remonté précipitamment sans savoir où il allait, ce qu'il faisait, avec un besoin de fuir, d'être loin, hors du bruit et de la foule qui le tenait aux talons. Les cris de l'huissier, accompagnés des rumeurs du monde qui s'amassait, montaient jusqu'à lui et lui glaçaient le sang dans les veines.

— Assassin !

Il était parvenu au cinquième étage. L'entendait comme une sourde clameur monter par l'escalier. Il jeta un regard rapide autour de lui. Toutes les portes étaient fermées. Aucune issue. Il lui semblait que déjà des pas grimpaient

les marches. Il était pris, perdu. Il allait être mis en pièce par ce public féroce, qui le chargerait sans savoir pourquoi. Dans une sorte de vision, rapide comme la pensée, il entrevit sa femme, son fils, sa fille restés au loin et qui allaient se recueillir femme et enfants d'un assassin.

C'était leur nom flétri, leur avenir brisé, leur bonheur perdu. Croirait-on jamais ce qu'il raconterait pour se disculper ? Croirait-on ? Il n'avait pas de preuves. Il serait condamné comme un voleur, comme un bandit.

La rumeur augmentait. On entendait distinctement des pas audessous. Tout plutôt que cette honte d'être pris, emmené à travers cette foule rugissante, emprisonnée, condamné. Il tourna la clef d'une serrure, au hasard, dans le fond du couloir serpentant à travers les chambrettes des domestiques. La porte s'ouvrit. Un cri de terreur partit d'un lit, puis une forme féminine, décharnée, se dressa à demi terrifiée.

— Au secours ! au secours ! cria une voix rauque.

— Ne craignez rien, murmura l'inconnu, je ne veux pas vous faire du mal.

Ses yeux cherchaient autour de lui un objet élevé, un escabeau pour attendre la lucarne qu'il apercevait entrouverte au-dessus du grabat. Ne voyant rien, il grimpa sur le lit, sans se préoccuper des cris perçants de la malade, se hissa sur les poignets et sauta sur le toit. Là, il respira. Le grand air lui faisait du bien. L'inconnu se croyait sauvé, mais il ne tarda pas à s'apercevoir de son erreur.

Sur le boulevard, la foule se ramassait. Les voitures et les omnibus s'arrêtaient. Il voyait se mouvoir une sorte de fourmilière humaine, qui grossissait de minute en minute. Il eut un tressaillement. Tous les regards étaient levés en l'air. On le voyait donc ? Il se jeta instinctivement derrière une cheminée, puis il attendit. Quelques secondes se passèrent. Les clameurs montaient toujours, comme un mugissement de tempête qui s'élevait. Il se tenait accroupi dans l'ombre, cramponné par les pieds et les mains. Autour de lui, les cheminées pressées, innombrables, ressemblaient à des mâts brisés.

Paris ne lui avait jamais paru si monstrueux, si gigantesque. Toutes ces maisons que son regard embrassait étaient pleines de gens qui allaient hurler contre lui, le maudire sans le connaître. Demain, par tous les journaux, son nom honnête, respecté jusque-là, serait jeté aux déshonneurs de la foule. Il fit un geste farouche.

— Non, non, jamais ! jamais !

Il s'arrêta tout à coup. Une épouvante venait de l'aveugler, de le coller au toit, pour ainsi dire. Les lucarnes qui l'entouraient s'étaient ouvertes toutes à la fois, et des têtes apparaissaient tressaillantes.

— Là ! là !

On l'avait aperçu, on se le montrait du doigt. Il fit un bond extraordinaire et s'aidant des pieds et des mains comme les singes, il disparut à travers les cheminées. C'est que la poursuite était maintenant maintenue partout, partout. D'un pas hésitant, ils cherchaient à s'orienter. En bas, la foule battait des mains. C'était comme une houle d'Océan.

Le fugitif eut un cri d'angoisse. Il était perdu ! Sur le toit, il avait entrevu des uniformes de sergents de ville. Il sentait tout ce monde acharné après lui. Il avait tout Paris ameuté contre lui. Il s'arrêta, haletant, en sueur. Il prit son mouchoir pour s'essuyer. Son mouchoir se tachait de sang, le sang de sa victime dont sa face était encore couverte. Il poussa un cri rauque, jeta le mouchoir, puis il s'enfuit avec une rage nouvelle, dégringolant de toit en toit, égaré, fou, franchissant des abîmes, toujours stupéfait de se retrouver vivant après un des sauts terribles qu'il était obligé de faire.

A un moment il eut une seconde d'espoir. Ce n'était plus lui que la foule regardait. Tous les yeux étaient dirigés vers l'endroit d'où il était parti, toutes les attentions semblaient tendues de ce côté. Que se passait-il donc ?

Un épisode effrayant qui le fit frissonner, malgré la gravité de sa situation. Un épisode qui le cloua sur place, anxieux, sans souffle comme les autres. Caché aux regards par un pan-de mur élevé entre deux maisons, il regarda aussi de tous ses yeux, oubliant

pour un instant son propre danger. Parmi les poursuivants les plus audacieux s'était fait remarquer un gardien de la paix, sur la poitrine duquel battaient plusieurs médailles de sauvetage. Il avait été un des premiers à s'élançer, et il était resté en tête devant ses compagnons, dont il semblait le chef. Le brave homme, aussi dédaigneux du péril que le désespéré qu'il poursuivait, faisait, comme celui-ci, des prodiges qui arrachaient à la foule des exclamations d'admiration et presque d'effroi. Le bruit d'en bas ne faisait qu'augmenter son ardeur. Il allait, il allait, il allait presque sans réfléchir maintenant, quand tout à coup un cri lui échappa, cri d'angoisse horrible qui fut répété par les mille voix du boulevard. Le pied venait de lui manquer et il glissait sur la pente inclinée d'un toit, sans rien pour se retenir, sans que sa main affolée trouvât à sa portée quoi que ce soit pour l'arrêter.

Ses compagnons, la face ridée de terreur, n'osaient plus aller plus loin, et le regardaient glisser vers le gouffre béant, impuissants à lui porter secours. Un profond silence s'était fait aussitôt. Tout le monde était haletant. Les paroles s'étaient figées sur les lèvres de chacun. Le malheureux glissait toujours, éperdu, les yeux écarquillés par l'horreur, sentant déjà dans tous ses membres les douleurs de l'écrasement, la pensée vers tout ce qu'il perdait et quittait. C'était effrayant ! Le jour était assez haut encore pour éclairer tous les détails du drame, pour les graver dans tous ces cerveaux dressés en l'air.

Le meurtrier ne paraissait pas moins étonné que les autres. Les mains tendues, les yeux hors de la tête, il semblait implorer le ciel pour l'infortuné, prêt à lui porter secours, désespéré de causer la mort d'un autre homme.

Un grand cri partit soudain de la foule, le gardien de la paix, les pieds en avant, était parvenu à l'extrémité du toit. On s'attendait à le voir s'écraser sur la chaussée, et des exclamations d'horreur et d'effroi s'élevaient déjà, quand on l'aperçut se balançant dans l'espace avec un battant de cloche. Il avait dû saisir le chéneau et s'y tenir accroché. C'était un arrêt dans la chute ; mais il n'était pas sauvé, car il était évident que les forces allaient lui manquer, qu'il serait forcé de lui lâcher prise. Cependant ses compagnons se remuaient sur le toit. Les pompiers s'agitaient. Bientôt on en distingua un qui s'étendant à plat ventre, se laissa glisser vers l'agent, une corde à la main. On le vit assujettir cette corde à un tuyau de cheminée, puis, un second pompier, se couchant comme lui, le saisit par les pieds, pendant qu'un troisième maintenait son collègue. En un clin d'œil, les six braves soldats qui étaient la formation d'une sorte de chaîne humaine, dont le premier anneau atteignait enfin le pauvre gardien de la paix.

Il était temps. Le malheureux allait lâcher prise. On entendait d'en bas, au milieu du silence anxieux qui s'était fait, toutes les voitures arrêtées, la circulation et le mouvement de Paris interrompus, toutes les fenêtres chargées de têtes qui osaient à peine respirer, le sifflement rauque qui s'échappait par instants de la poitrine du pauvre homme, le craquement sinistre de ses nerfs tendus. Des braves s'élevèrent, semblable à un crépitement de fusillade, puis des acclamations enthousiastes. Le premier des pompiers était enfin arrivé à l'extrémité du toit. Il touchait du doigt le malheureux gardien de la paix. Leur souffle devait se confondre. On le vit accrocher autour du corps de l'infortuné la corde qu'il tenait à la main, puis celui-ci abandonnant son point d'appui se laissa glisser lentement le long du câble, jusqu'au balcon voisin. Il était sauvé. Les applaudissements redoublèrent. Les pompiers remontrèrent un à un et un soupir formidable sortit de toutes les poitrines haletantes.

L'assassin respira lui, aussi, mais en même temps, l'angoisse le reprit. La chasse allait recommencer, c'est à lui maintenant qu'on allait revenir. En effet, de tous côtés, les yeux le cherchaient déjà. Il sortit de sa cachette pour reprendre sa course. Mille regards l'aperçurent, mille cris s'élevèrent, mille doigts le désignèrent. Les toits se hérissèrent de monde. Il reprit sa course, effaré. Il franchit les cheminées, se laissa glisser de toit en toit, poursuivi par les clameurs,

les huées, les menaces et les cris de mort. Mais après quelques minutes, il s'arrêta, haletant, à bout de courage, comme le cerf forcé par une meute acharnée.

Du reste, il ne pouvait aller plus loin. Une large ouverture, une rue, s'ouvrait maintenant entre les maisons. Impossible de la franchir, impossible de reculer en arrière. La foule, qui devinait son embarras, son émoi, la foule impitoyable, aveugle, poussait de nouveaux cris de triomphe, battait des mains ; comme un instant auparavant, et comme tout à l'heure un pompier s'avancant, une corde à la main. Il eut un sursaut éperdu. Du regard, il mesura l'abîme ouvert devant lui. Il parut vouloir s'élançer ; mais avant qu'il n'eût pu mettre son projet à exécution, il se sentait fouetter par le câble lancé, comme un lasso, et immobilisé, annihilé ; en un clin d'œil, il était entouré, enchaîné, avec des canons de revolvers braqués sur lui. Il ne chercha pas à résister et se laissa emmener.

Il ne retrouva sa présence d'esprit que lorsqu'il se vit en présence du commissaire de police. C'était dans une pièce carrée, meublée d'une table et de quelques bancs. Au dehors, la foule battait les murs comme les flots battent une digue. On entendait autour de la pièce une sorte de grondement sourd, revenant de minute en minute plus menaçant ; mais aucun curieux n'avait pu pénétrer. Il était seul avec le magistrat et son secrétaire. Les agents étaient restés derrière la porte qu'ils gardaient. Le commissaire l'examina quelques instants, parut effrayé de l'expression de sa physionomie.

— Comment vous appelez-vous ? demanda-t-il brusquement.

— Pas de réponse.

— D'où venez-vous ?

— Même silence.

— Pourquoi avez-vous tué cet homme ?

Le meurtrier parut ne pas entendre. Le magistrat fit un geste de menace.

— Ah ! vous ne voulez pas parler ! Nous vous forcerons bien à délier votre langue !

L'inconnu se redressa vivement. Un éclair jaillit de ses yeux.

— Jamais ! s'écria-t-il d'un ton énergique, jamais vous ne saurez qui je suis, d'où je viens, pourquoi j'ai commis ce meurtre ! Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne suis ni voleur, ni un criminel, c'est que l'homme qui est mort avait mérité cent fois de mourir. Je n'ai pas assassiné. J'ai fait justice ! Je ne voulais pas le tuer, d'ailleurs. C'est Dieu qui l'a frappé !

L'homme avait prononcé ces mots d'un air exalté, les yeux au ciel. Le commissaire haussa les épaules.

— Oui, nous connaissons cette antienne, grommela-t-il, on nous l'a souvent chantée !

Il agita une sonnette. Deux agents entrèrent.

— Qu'on mène cet homme à la prison, commanda-t-il, et qu'on le garde avec soin.

Puis, se tournant vers le meurtrier :

— Nous verrons demain si vous serez de meilleure composition. La nuit vous portera conseil.

— Pas plus demain qu'aujourd'hui, dit fermement l'inconnu, vous ne saurez qui je suis.

Le magistrat fit un geste et on l'emmena.

A continuer

ANNONCES

A l'Etat Populaire

DE

NARCISSE BRAULT

Coin des rues du Lac et Victoria

Le public trouvera toutes les viandes

souhaitables : Viandes fraîches et fumées,

Saucisses et Boudins, Oeufs, Légumes

et Provisions. Le tout de premier choix.

N. B. M. Brault est le fournisseur de

JOE'S PLACE.

Camille Parent

MARCAUD DE CHAUSSEURS

d'Utiles Sortes

pour Hommes, Femmes et Enfants.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Venez tous voir au

No. 112, Rue CHURCH, Hull, P. Q.

Abonnement à la campagne \$1.

Questions agricoles traitées dans

chaque numéro.